



gouvernement a approuvé cette proposition. Aujourd'hui on a commencé le tracé des plans qui seront prêts aux premiers jours. Ainsi le Leeghwater est parfaitement en état de faire...

La Gazette Universelle de l'russe d'aujourd'hui contient le discours par lequel S. Exc. M. Eichhorn, ministre des affaires ecclésiastiques, a ouvert le synode général...

Cet état, dit le ministre, n'est pas encore le résultat d'une église consolidée et ferme, mais il provient du désir général de voir l'église évangélique consolidée et placée dans de meilleures conditions...

C'est aussi dans ce sens qu'il faut entendre l'esprit de la liberté qui distingue l'église évangélique. Ainsi il ne faut pas craindre d'entendre cet esprit discuter chaque question offerte à l'église par l'époque actuelle...

M. le ministre a terminé en émettant le vœu que les discussions qui vont commencer parviennent à aplanir les différends soulevés par l'époque actuelle, en fortifiant ceux qui sont sans doute par une profonde méditation des affaires de l'église...

Les Etats-Unis viennent d'offrir leur médiation aux gouvernements de Buenos-Ayres et du Paraguay. Cette nouvelle est annoncée officiellement dans une dépêche adressée par M. Félix Arana, ministre des affaires étrangères de la confédération...

Quand il a déclaré la guerre à Buenos-Ayres, le gouvernement du Paraguay a cédé aux instigations des unitaires révoltés et aux intrigues des agents de M. Ouseley, dont le but, en détachant cet état de la confédération, était d'assurer à l'Angleterre, en attendant mieux, la libre navigation du Parana...

Quant à la déclaration de la guerre à Buenos-Ayres, le gouvernement du Paraguay a cédé aux instigations des unitaires révoltés et aux intrigues des agents de M. Ouseley, dont le but, en détachant cet état de la confédération, était d'assurer à l'Angleterre, en attendant mieux, la libre navigation du Parana...

Il était impatient de voir retourner les matelots au secours des gens du Fort. Une seule chose lui faisait plaisir, c'était de voir les gens du Fort...

Les matelots anglais se précipitèrent en écoutant ces intrépides paroles. Le capitaine avait dit tout simplement, presque tous les chefs de l'escadre anglaise avaient été tués ou blessés; mais un quatre cents seulement parvint à débarquer...

Le capitaine anglais se précipitait en écoutant ces intrépides paroles. Le capitaine avait dit tout simplement, presque tous les chefs de l'escadre anglaise avaient été tués ou blessés; mais un quatre cents seulement parvint à débarquer...

Le capitaine anglais se précipitait en écoutant ces intrépides paroles. Le capitaine avait dit tout simplement, presque tous les chefs de l'escadre anglaise avaient été tués ou blessés; mais un quatre cents seulement parvint à débarquer...

Le capitaine anglais se précipitait en écoutant ces intrépides paroles. Le capitaine avait dit tout simplement, presque tous les chefs de l'escadre anglaise avaient été tués ou blessés; mais un quatre cents seulement parvint à débarquer...

Le capitaine anglais se précipitait en écoutant ces intrépides paroles. Le capitaine avait dit tout simplement, presque tous les chefs de l'escadre anglaise avaient été tués ou blessés; mais un quatre cents seulement parvint à débarquer...

Nous traduisons d'une lettre adressée au Morning Chronicle, les détails suivants sur la révolution qui a eu lieu à Montevideo :

« Nous sommes un peu plus inquiets que l'époque où j'écrivais ma dernière lettre (4 avril), les émeutiers ayant obtenu tout ce qu'ils demandaient, c'est à dire la rentrée de Rivera, la chute de Pacheco, de Yaguez, de Munoz, l'expulsion de tous les officiers qui demandaient les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, bataillons de nègres et de la légion argentine qui a été forcée de débarquer à bord d'un bâtiment dans...

« Rivera a été nommé général en chef des troupes, José de Urquiza, ministre des affaires étrangères; José Costa, ministre de la guerre et de la marine; et Francisco Magarinos, ministre des finances. Pour la sécurité de la ville et pour éviter de nouveaux malheurs, les troupes anglaises, en compagnie de trois ou quatre cents marins anglais et français, gardent les portes pour empêcher que les soldats orientaux de garde aux fortifications n'entrent dans la ville les armes à la main...

« Je ne comprends pas pour quelle raison les deux ministres de France et d'Angleterre ont pu permettre à Rivera de rentrer à Montevideo après s'être publiquement opposés à son débarquement. Avec des ministres si complaisants pour toutes les fantaisies des émeutiers, il n'y a pas de sécurité possible; aussi, la semaine dernière, les négociants anglais ont-ils envoyé une adresse à M. Ouseley pour demander qu'on laissât les 45<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> régiments pour protéger leurs personnes et leurs propriétés. Dans cette adresse ils déclarent qu'en cas de nouvelle insurrection, et sans l'appui des baïonnettes anglaises, ils seraient à la merci des émeutiers, le gouvernement n'ayant ni force, ni prestige...

« Le peuple de la ville est très-fatigué de la prolongation de la guerre, et après toutes les privations qu'il a souffertes, il ne se oppose certainement pas à la rentrée d'Ortiz, si cette rentrée avait lieu à la suite d'une négociation qui garantit leurs personnes et leurs biens. Ce serait là assurément le meilleur moyen de ramener la paix, la prospérité et l'union sur les deux rives de la Plata. »

Nous avons annoncé que le 11 de ce mois le comte de Lincoln a présenté trois bills ayant pour objet d'apporter des améliorations à la législation qui règle les rapports entre les propriétaires fonciers et leurs tenanciers en Irlande. Nous croyons devoir donner un extrait du discours qu'il a prononcé à cette occasion :

« Le but de ce bill, a dit l'orateur ministériel, est d'améliorer la condition du peuple irlandais; si la chambre en autorise la présentation, j'en soumettrai un autre ayant pour but d'amender la loi en ce qui concerne le pouvoir d'éviction en Irlande, et un troisième pour autoriser les baux de courte durée. Tout ce que désire le gouvernement, c'est que ces importantes questions soient discutées avec calme. La chambre sait qu'il a été nommé une commission chargée de s'enquérir de l'état de l'Irlande, et que cette commission a présenté au gouvernement des rapports qui ont appelé son attention sur le système des tenanciers dans ce pays. Le bill actuel est fondé en grande partie sur les rapports des commissaires, et voici, selon moi, dans l'état actuel des choses, les mesures les plus propres à améliorer les relations entre le propriétaire et le fermier. Lorsque le fermier quitterait la propriété dans les sept ans, il aurait droit à toutes les sommes dépensées en améliorations; s'il la quittait dans quatorze ans, il aurait droit aux trois quarts des sommes dans vingt-un ans, à la moitié dans vingt-huit ans, un quart, etc. Si le fermier conservait la possession, son bail expirant avant les vingt-huit ans, il n'aurait droit à aucune indemnité. Le bill relatif aux baux comprend, sous forme d'annexe, un modèle de bail, de manière que les parties intéressées puissent dresser un bail sans avoir besoin de recourir à la dispense de l'intervention d'un légiste. Le droit de timbre, pour tous les baux de terre ne dépassant pas 50 l. st. de revenu annuel, sera réduit à 2 s. 6 d. par an. Les terres agricoles en Irlande. Les trois bills se proposent de protéger les droits du pauvre comme ceux du riche et de maintenir également les droits de la propriété et ceux du travail. »

On sait déjà qu'après quelques observations, M. Sharman Crawford (représentant de Rochdale au comté de Lancastre), et de M. John O'Connell, qui ont vivement appuyé les mesures présentées par le comte de Lincoln, la chambre a autorisé la présentation de ces trois bills.

Deux journaux de Marseille, le Sémaphore et la Gazette du Midi, nous apportent la nouvelle que des troubles graves auraient éclaté à Rome à l'occasion des premières cérémonies funèbres qui ont suivi la mort du souverain pontife. Des collisions auraient eu lieu entre les libéraux et les habitants du quartier...

plus complet et plus utile. » Il disait encore à sa femme : « Je ne serai pas surpris si on m'oublie ou si on me néglige, car, selon toute apparence, on ne me croira plus bon à rien; je n'en serai pas moins très-riche si je continue à posséder votre affection. Je vous prie, vous et mon père, de ne point vous précéder trop de ce fâcheux accident; je m'y suis depuis longtemps préparé, comme à beaucoup d'autres. »

Agliou de l'abandon qu'il craignait, il fut comblé de félicitations, aussi bien par la cour que par l'armée, toutes deux attentives à le consoler du non succès de son entreprise. Bristol et Londres l'admirent au nombre de leurs bourgeois libéraux; il reçut l'ordre du Bain et une pension de 1,000 liv. par an. L'espèce de mémoire qu'il dut présenter à cette occasion renfermait des états de service comme on en voit guère; quatre batailles navales contre des flottes, trois combats sur des chaloupes canonnières, trois villes prises, quatre mois de service dans l'armée de terre, deux sièges; de plus, Nelson avait contribué à la prise de sept vaisseaux de guerre, six frégates, quatre corvettes, onze corsaires; il avait détruit près de cinquante bâtiments de commerce, et pris part à plus de cent vingt combats; ces divers exploits lui avaient coûté son œil droit et son bras droit, sans parler de plusieurs autres blessures plus ou moins graves.

La dernière, celle qu'il avait reçue à Ténériffe, lui occasionna de longues souffrances; un nerf s'était trouvé pris dans une des ligatures, qui au lieu d'être en fil ciré se trouvait en soie, et produisit une extrême irritation. Chaque jour on essayait de le détacher, et chaque jour c'était de nouvelles tortures; elles durèrent sans interruption de jour ou de nuit pendant plus de trois mois après que Nelson fut revenu en Angleterre. A sa prière, lady Nelson assistait chaque jour au pansement de sa blessure, et c'est qu'il désirait — elle acquiesça au courage et l'habileté nécessaires pour faire elle-même cette opération délicate. Un soir que Nelson s'était retiré de bonne heure, épuisé par la souffrance et comptant sur une forte dose de laudanum pour se procurer le repos dont il avait besoin, une multitude bruyante envahit Bond-Street, où il logeait, et frappa impérieusement aux portes de sa maison. Le capitaine se précipita, et se trouva devant lui une foule de soldats anglais, qui le conduisirent à la chapelle de Saint-George, Hanover-Square, des actions de grâces ainsi formulées : « Vous n'entendez plus parler de nous cette nuit, » avaient-ils dit, et cette consigne fut observée au milieu de l'effervescence générale.

A la fin de novembre, Nelson se trouva subitement soulagé; la ligature qui avait jusqu'alors résisté à tous les efforts fut enlevée sans la moindre peine. Ce fut le prélude d'une guérison complète, pour laquelle Nelson envoya le ministre de la chapelle de Saint-George, Hanover-Square, des actions de grâces ainsi formulées : « Un dieu digne de recevoir le Dieu tout-puissant qui l'a complètement

Transteverin. Des coups de gouteau auraient été échangés jusque sur le seuil du palais Quirinal, la foule s'animant aussitôt chargée l'émeute, et il y aurait eu de part et d'autre des morts et des blessés.

Le Sud, autre journal de Marseille, tout en se rendant l'écho du même bruit, ne lui reconnaît aucun caractère d'authenticité.

Nous venons de recevoir le Diario di Roma du 2 juin : la vacance du siège apostolique a été annoncée au peuple romain le 1<sup>er</sup> juin par le grand chapeau de Castelle. Une garde d'honneur a été, selon l'usage, placée aux portes du palais du prince Ghigi, maréchal du conclave.

Le même jour, selon l'antique usage, le magistrat romain s'est réuni au milieu du Capitole et l'a envoyée, sous la conduite des présidents régionnaires, actuellement en fonction, tiré de prison les coupables retenus seulement pour les délits de peu de gravité.

Dans la soirée, S. E. le cardinal Micara, doyen du sacré-collège, a réuni près de lui la première congrégation des chefs d'ordre présents à Rome. Cette congrégation se composait de LL. EE. les cardinaux Riario Sforza, Camerlingue et en même temps premier diacre, Franson, premier prêtre, et Mgr Corboli-Bussi, secrétaire du sacré-collège.

En réponse à quelques journaux de l'opposition qui, sans connaître le premier mot de la question, déclament contre les lettres de marque et contre ceux qui arment en course, la Presse fait les observations suivantes :

« On se fait une bien fautive idée de la course quand on la considère comme livrant, en quelque sorte sans garantie, à l'avidité des passions privées des corsaires, le commerce des bellérophons et celui même des neutres. On connaît bien mal les principes consacrés à cet égard par le droit des gens et surtout par la remarquable législation qui régit parmi nous les armements en course depuis près de deux siècles, et qui est devenue pour ainsi dire la loi générale des nations maritimes. Si le corsaire fait la guerre pour son compte, en ce sens qu'il profite en partie de ses prises légitimes, il ne la fait pas moins pour l'état et au nom de l'état. Il la fait après avoir donné à l'état et aux neutres, et aux ennemis eux-mêmes, toutes les garanties d'une guerre légitime. Ne sait-on pas qu'aux termes des anciens édits, comme des réglemens nouveaux, l'état doit fournir à la marine de 1681, comme de la loi du 31 janvier 1793, l'art. 1<sup>er</sup> du 2 prairial an XI, les vaisseaux appartenant à des particuliers ne peuvent faire la course et les actes de guerre qu'elle entraîne, qu'après en avoir reçu la mission spéciale de l'état et qu'en vertu d'une commission délivrée au nom de l'état? Ne sait-on pas que l'état n'accorde les commissions qu'en entourant leur octroi des formalités les plus rigoureuses, qu'en imposant aux armateurs, au navire, au capitaine, à l'équipage, les obligations les plus sévères? L'état, en effet, avant d'accorder les lettres de marque, ne vérifie-t-il pas la nationalité et l'aptitude du navire et de son équipage, n'impose-t-il pas un cautionnement aux armateurs comme garantie de l'accomplissement des nombreuses formalités et des obligations sévères auxquelles il assujettit l'exercice des droits qu'il leur confère? Ne soumet-il pas cet exercice à toute la rigueur de la discipline militaire observée à bord des bâtiments de l'état, et à une police spéciale qui surveille tous les mouvements du bâtiment armé en course et de son équipage? Ne règle-t-il pas avec un soin minutieux tout ce qui concerne les actes qui précèdent, accompagnent ou suivent les combats et les prises, et celles-ci, après avoir été autorisées avant l'action par un mandat souverain, ne doivent-elles pas encore être déclarées légitimes par les tribunaux compétents? »

Nouvelles de Grèce. Athènes, 24 mai.

« On sait déjà qu'après quelques observations, M. Sharman Crawford (représentant de Rochdale au comté de Lancastre), et de M. John O'Connell, qui ont vivement appuyé les mesures présentées par le comte de Lincoln, la chambre a autorisé la présentation de ces trois bills. »

guéri d'une blessure grave; il veut aussi le remercier pour beaucoup d'autres faveurs non moins précieuses. »

Dès qu'il se sentit en état de reprendre du service, Nelson plaça son pavillon sur le Vanguard, et alla rejoindre le comte Saint-Vincent dans la méditerranée. Ses adieux à son père et à sa femme furent empreints des sentiments les plus affectueux. Avant encore d'avoir alteré la vive tendresse qu'il portait à celle-ci, et ses dernières paroles furent, en la quittant, « que satisfait pour lui-même au delà de son ambition, il allait travailler à lui assurer le rang dont elle était digne. »

Lorsqu'il rejoignit la flotte anglaise, on ne savait encore sur quel point de l'univers allait se diriger cette expédition mystérieuse que Bonaparte avait demandée au directoire, et dont les immenses préparatifs attestent assez l'importance. Le général français n'exagérait rien lorsqu'il disait à ses soldats dans sa proclamation du 15 mai 1798 : « Les yeux de l'Europe sont sur vous; vous aurez de grandes destinées. » Les mémoires du temps nous apprennent aussi qu'après avoir pris Malte, et durant la traversée qui le conduisit en Egypte, Bonaparte, causant avec Brueys, pesa plusieurs fois les chances d'un engagement avec la flotte anglaise. Ces chances étaient mauvaises en raison même de l'encouragement des troupes sur les navires de l'expédition; elles n'auraient servi qu'à gêner la manœuvre, et sauf le cas fort rare de l'abordage, on ne pouvait songer à en tirer parti pour le combat. Mais ces prévisions étaient inutiles, et Nelson, par trop de hâte, laissa la route libre aux ennemis qu'il était chargé de surveiller.

Expressément recommandé par le premier lord de l'armement, à sir John Jervis, il était parti, le 9 mai, de Gibraltar, à la tête d'une escadre d'observation composée de trois vaisseaux de ligne, quatre frégates et un sloop. Une tempête les prit le 19 dans le golfe Lyon; dans la nuit du 20 au 21 elle devint si forte, que les vaisseaux, séparés l'un de l'autre, ne pouvant se voir ni s'entendre, et quelques-uns fort maltraités, ne marchèrent plus de concert. Le Vanguard perdit son grand mat de hune, son perroquet, son mât de misaine, et il eut son heurpout fendu en trois endroits; on n'avait plus pour le diriger que le reste de la civadière, aussi s'en fit-il aller en pleine dérive du côté de la Corse, si le capitaine Ball, de l'Alexander, n'était venu le prendre à la remorque. Il y eut alors un combat de générosité entre Nelson, qui croyait l'Alexander compromis par cette hérogone périlleuse, et Ball, qui voulait à tout prix sauver le vaisseau amiral. Or, il existait depuis longtemps entre Ball et Nelson une espèce de haine ou plutôt de refroidissement qui rehaussait encore le périlleux développement dont le premier faisait preuve; à partir de ce moment ils furent réconciliés, et pour toujours.

Nelson écrivait trois jours après à sa femme, de l'île San-Pietro (Sardaigne), où il était allé se radouber, — nonobstant la neutralité des îles sardes, reconnue par l'Angleterre, — racontait ainsi son désastre : « Ce qui est arrivé au Vanguard, ma chère Fanny, ne saurait être appelé un simple accident; je tiens pour ma part que c'est un événement...

en possession du manuscrit. Les journaux ministériels prouvent que la lettre est supposée, attendu que S. Eustachius est loin de posséder les talents nécessaires pour produire un pareil chef-d'œuvre de méchanceté. Afin de mettre un terme à de pareilles attaques, le ministère a intenté un procès de haute-majesté à l'éditeur de l'indépendant, le même sort est réservé au rédacteur de l'Ami du Peuple. Le premier, étroitement surveillé, a refusé jusqu'à présent de donner l'auteur de ce libelle injurieux; nous verrons si le rédacteur de l'Ami du Peuple sera plus ferme. L'Ami du Peuple termine un de ses articles par l'allocution suivante, adressée à l'opposition: « Nous ne savons ce que vous promettez aux étrangers, des succès desquels vous vous enorgueillissez. Mais quoi que se puisse être, ni l'Angleterre ni la Russie, nous ne nous en laisseront à compromettre la paix du monde pour quelques égoïstes. »

Le ministre de la guerre a soumis à la chambre un projet de loi relatif à un nouveau système de conscription. A cause du manque d'eau qui survient toutes les années à cette époque, une commission a proposé de faire élever l'aqueduc d'Adrien, ce qui exige une somme de 50,000 drachmes.

### Affaires de Suisse.

Berne, le 8 juin.

On a tout lieu de croire que les instructions des députations cantonales à la Diète seront, quant aux questions principales, conformes pour le fond à celles de la session dernière. Les mesures de coercition vis-à-vis de Lucerne, pour contraindre ce canton à renvoyer les jésuites, seront très probablement encore repoussées par une majorité d'états. Néanmoins rien ne fait encore préjuger comment sera résolue une autre question fort importante dans les circonstances actuelles, celle de savoir si, conformément au vœu déjà exprimé par plusieurs cantons, la réunion du camp fédéral de Thoune sera ajournée à l'année prochaine. Les instructions données aux députés des cantons de Lucerne et de Valais, dont les troupes sont appelées à figurer dans ce camp à côté des milices bernoises, leur prescrivent de réclamer l'ajournement, en motivant leur demande sur le danger des collisions qui pourraient facilement surgir entre ces milices profondément divisées par leurs sentiments politiques. Dans le cas où la majorité de la Diète insisterait pour la réunion du camp, ces députations devront exiger que des garanties suffisantes soient données pour la sûreté des troupes des cantons conservateurs; à défaut de quoi, Lucerne et le Valais refuseront d'envoyer leurs milices. Les députés de Lucerne semblent d'autant plus légitimes, que la garnison de Thoune n'est restée aux cantons de la Suisse que par suite de la défection des troupes bernoises des camps de Thoune et de Lucerne.

L'interminable affaire des couvents sera remise sur le tapis, à l'occasion des nouvelles plaintes élevées par les religieux du canton de Thurgovie, et de l'inexécution des engagements pris par le gouvernement d'Argovie au sujet des biens des couvents sécularisés en 1841.

Le cardinal-archevêque de Milan, après avoir ordonné la clôture provisoire du séminaire tessinois de Poleggio, a publié une protestation contre les mesures prises par le gouvernement du Tessin, et qu'il qualifie d'illégales et d'usurpatrices, à la suite desquelles il a cru devoir faire fermer ce séminaire qui relève immédiatement de son siège archiépiscopal. Le conseil aulique de Vienne est saisi de cette affaire qui pourra susciter de graves embarras à la Suisse italienne.

Lucerne (Tessin), 1<sup>er</sup> juin.

Le grand conseil a adopté dans ses dernières séances les mêmes instructions pour la députation à la diète que l'année dernière, relativement à la question des jésuites et des couvents. La députation devra par conséquent insister pour que Lucerne renvoie les jésuites.

Dieu, destiné à mater mon orgueil consommé; j'espère qu'il me rendra meilleur officier, et je suis certain qu'il m'a déjà rendu meilleur homme; aussi je baise en toute humilité la baguette qui me frappe.

Figurez-vous, le dimanche soir, au coucher du soleil, un présomptueux arpentant sa cabine et couvant d'un œil satisfait l'escadre qui l'entoure; cette escadre comptait sur son amiral pour la conduire à une mission glorieuse, et l'amiral ne doutait pas que rencontrant, à nombre égal, les plus fiers vaisseaux de la France, il ne les contraignît à baisser pavillon... Figurez-vous maintenant ce même orgueilleux, quand le soleil se leva le lundi matin, seul au milieu de sa flotte dispersée, entraîné à l'aventure par son navire démâté, et lui-même dans un état d'abattement que la moindre frégate ennemie l'eût trouvé peu disposé à combattre. Par bonheur le Dieu tout-puissant nous a permis d'arriver sains et saufs dans un port où, sans égard pour les lois de l'humanité, on ne voulait pas nous admettre; mais d'où nous sortirons, d'ici à deux jours, prêts à recommencer notre campagne.

Le *Vanguard* ne resta que quatre fois vingt-quatre heures dans le port de San-Pietro; mais le jour même où il y entra — Nelson avait beau raison de ne point regarder ceci comme un simple accident — la flotte française était sortie de Toulon, et avait dû passer, sans être vue par aucun d'eux, à quelques lieues des vaisseaux anglais.

A tout prendre, ce retard ne fut pas inutile; car Nelson, avant de se remettre en route, put rallier les renforts importants que le comte Saint-Vincent, renforcé lui-même, lui envoyait de Cadix: ils consistaient en dix vaisseaux de 74 (1), auxquels le *Leander* de 50 fut bientôt ajouté. Malheureusement pour Nelson, les frégates qui auraient dû être jointes à ce corps d'armée navale, et lui servir à éclairer sa marche, en furent séparées par la tempête, et ne le rejoignirent que beaucoup plus tard, après avoir inutilement cherché dans la baie de Naples, où on ne put leur donner aucune assistance sur la marche de l'amiral anglais.

En apprenant que la flotte de Toulon venait de prendre Malte, et sans être sûr, conçut le projet d'attaquer cette île pendant que l'ennemi serait encore à l'ancre dans le port de Goze; mais le 22 juin il apprit que les Français avaient quitté Malte le lendemain de leur arrivée, empressés de courir à une plus noble conquête. On ignorait encore leur destination. M. Udney, consul d'Angleterre à Livourne, avait dénoncé d'avance les desseins de l'ennemi contre l'île de Malte, et prévu sur de simples conjectures que l'Egypte serait ensuite l'objet de l'expédition. Nelson partagea cette opinion, que l'avenir devait justifier, et fit force voile vers Alexandrie; mais la précipitation même le trompa, car il arriva devant ce port avant les Français qui le poursuivaient, et il en sortit le jour même, sans s'être assuré qu'ils n'y entraient pas après lui. Déjà une fois (dans la nuit

Le grand conseil a aussi chargé la députation tessinoise de demander que les cantons qui ont des capitulations militaires avec des gouvernements étrangers, soient invités à ne pas les renouveler. Ces capitulations, a dit le grand conseil, n'étant pas compatibles avec l'esprit du siècle et avec les institutions libres de la Suisse.

Le cardinal Gaipuzak, archevêque de Milan, vient d'adresser au canton du Tessin une protestation contre les mesures prises par le conseil d'état relativement au séminaire de Poleggio. Ce document se termine par ces lignes:

« Nous interposons une formelle protestation contre les mesures du gouvernement tessinois; nous le déclarons responsable de toutes les conséquences qui en peuvent provenir, et nous nous réservons de faire valoir, de la manière que nous croirons la meilleure, les droits de notre église et nos droits épiscopaux, lésés par un fait violent que nous et toutes les personnes justes et impartiales jugeons illégitimes et arbitraires. »

« Le gouvernement actuel a malheureusement adopté la maxime de ne pas se mettre d'accord avec les autorités spirituelles pour les affaires ecclésiastiques, et de vouloir impérieusement faire les lois tout seul. Cette maxime, contre laquelle nous avons plusieurs fois réclaté, comme notre devoir épiscopal l'exigeait, commence à produire de mauvais fruits; Dieu veuille qu'elle n'en produise pas de plus amers encore et de plus pernicieux! »

### Nouvelles du Portugal.

Lisbonne, 3 juin.

On a eu, dans les soirées des 1<sup>er</sup> et du 2, quelques appréhensions pour la tranquillité de la capitale; certains bataillons de la garnison ont fait mine de vouloir se révolter en faveur du ministère tombé. L'énergie des autorités militaires a heureusement comprimé ces velléités de révolte.

Le gouvernement a cru devoir destituer un certain nombre d'officiers supérieurs de l'armée qui ne lui offraient pas assez de garanties de dévouement et de fidélité.

Hier a été donné l'ordre d'armer la garde nationale. Cette marque de confiance dans les masses a généralement satisfait, et l'on ne doute pas que bientôt les juntes ne fassent connaître leur adhésion au gouvernement.

La *Revolução de Setembro* approuve la mesure de l'organisation de la garde nationale, et ajoute:

« Nous ne craignons pas pour la liberté publique. Il est vrai que les liens sociaux sont brisés; que le gouvernement de Lisbonne n'est autre que la junte centrale de la révolution; que chaque province, chaque localité importante a sa junte gouvernementale; mais toutes ces juntes n'ont qu'une seule pensée, celle du salut de la patrie, et elles sacrifieraient leur vie à cette considération. Délivré des autorités suspectes, remplacées par des magistrats de confiance, que peut exiger de plus le peuple? Qui ne serait sans crainte sous l'administration unie de M. Manuel Pazes, de M. Alejandro de Campos, et des autres magistrats civils qui sont trop animés de l'amour de la patrie pour se laisser aller à des mouvements de crise. Nous apprenons à l'instant que toutes les juntes révolutionnaires du Portugal se sont soumises au gouvernement. »

### Nouvelles de Belgique.

Bruxelles, 15 juin.

La chambre des représentants a repris la discussion générale du projet de loi sur les sucres; deux amendements ont été présentés par M. Manilius, qui croit que l'industrie de la canne est sacrifiée, dans le but d'accorder aux deux industries une juste protection.

M. le ministre des finances a répondu à M. Manilius et s'est attaché à démontrer que les amendements de M. Manilius manquaient leur but. M. le ministre des affaires étrangères a défendu ensuite le projet de loi, dont il a expliqué l'esprit et la portée, qu'il a comparés aux législations étrangères et à la législation antérieure. M. de La Coste a répondu à M. Manilius.

Après avoir entendu encore MM. Osy, le ministre des finances et de Renesse, la chambre a continué la discussion générale.

Le congrès libéral s'est constitué hier à 9 heures du matin. La séance s'est prolongée jusqu'à 3 heures. Environ 320 délégués ont répondu à l'appel nominal, environ 380 étaient inscrits, de sorte qu'il en manquait une soixantaine.

M. Forgeur, de Liège, que l'on disait ne pas devoir venir,

du 22 juin) la flotte française et la flotte anglaise s'étaient croisées, sans se douter le moins du monde qu'elles fussent si près l'une de l'autre. Cette méprise se renouvela, car au moment où les vaisseaux français approchaient du port égyptien, ils entendirent à leur droite une canonnade; c'étaient les signaux de Nelson, qui allait chercher l'ennemi sur les côtes de Caramanic. En ce moment les deux flottes étaient à cinq lieues l'une de l'autre. S'il eût été jour, ou si le hasard eût poussé Nelson un peu à gauche de la route qu'il suivit, une autre bataille d'Aboukir aurait pu changer les destinées du monde; mais cette fois l'étoile de Napoléon l'emporta.

Désolé de son erreur, Nelson préparait une justification complète qu'il voulut lire au capitaine Ball avant de la publier, ce dont celui-ci le dissuada de son mieux: « Ne vous défendez jamais, lui dit-il, avant qu'on ne vous accuse. » Ce conseil, généralement bon, n'était pas de mise dans la circonstance présente. Lorsqu'on apprit en effet que Bonaparte avait paisiblement traversé la Méditerranée, et que ses légions victorieuses domptaient la résistance des Mamelucks, il n'y eut qu'un seul cri contre l'imprudence de l'amiral anglais qui avait confié à un si jeune officier le succès d'une mission aussi importante que celle dont Nelson avait été chargé. Il fut même question, tant on est sévère pour les malheurs qui abaissent l'orgueil national, de traduire Nelson devant un conseil de guerre.

Cependant, et sans savoir à quel point l'opinion se prononçait contre lui, le jeune contre-amiral était revenu en toute hâte vers la Sicile, après avoir touché à Candie, où il croyait encore surprendre l'expédition française. Le gouvernement napolitain, alors en paix avec la république, et fort peu soucieux de se brouiller avec elle, ne voulait accorder aucun secours à l'escadre anglaise; et des secours de toutes sortes lui étaient cependant nécessaires pour reprendre la mer. Enfin, grâce à l'influence de sir Hamilton et surtout de lady Emma, pour qui dès lors il conçut une vive reconnaissance, Nelson obtint, sinon un appui ostensible, du moins des ordres secrets qui autorisaient les gouverneurs siciliens à lui fournir tout ce dont il aurait besoin. Aussi, remerciant ses protecteurs: « C'est grâce à vous, leur dit-il, que nous avons pu nous ravitailler et faire eau: faire eau à la fontaine d'Aréthuse, c'est déjà presque un gage de victoire. Au premier vent qui soufflera, nous reprendrons la mer, et soyez sûr que je deviendrai couronné de laurier ou couronné de cyprès. » A lord Saint-Vincent, au premier lord de l'amirauté, il écrivait dans les termes les plus énergiques pour garantir qu'il saurait bien trouver les Français, fussent-ils fêtés pour les antipodes, s'ils étaient quelque part au-dessus de l'eau.

Le 25 juillet, quatre jours après la bataille des Pyramides, Nelson partit de Syracuse pour la Morée; inquiet au dernier point, irrité de ce que l'ennemi depuis si longtemps échappait à sa rencontre, il était en proie à une impatience fiévreuse qui le privait de sommeil et d'appétit. Chaque nuit il faisait appeler plusieurs fois l'officier de quart, et s'assurait, avec une surprise toujours nouvelle, que les heures ne coulaient pas au gré de son im-

patience ardeur. L'escadre arriva le 28 dans le golfe de Corone; on y vérifia que les Français avaient été vus, quatre semaines auparavant, naviguant au sud-est de Candie. Nelson aussitôt prit le parti de retourner en Egypte. On fit force voiles pour aller plus vite, et le 1<sup>er</sup> août, les vaisseaux anglais arrivèrent en vue d'Alexandrie. A quatre heures de l'après-midi, le même jour, le capitaine Hood signala la flotte française, embossée dans la baie d'Aboukir.

Les motifs qui l'avaient retenu sur cette côte, après le débarquement des troupes françaises, ne sont pas encore complètement éclaircis. Bonaparte, qui n'accepta jamais volontiers la responsabilité d'une défaite, fit expressément, dans ses dépêches officielles au directoire, que le 1<sup>er</sup> juillet, avant de quitter Alexandrie, il avait écrit à l'amiral Bruyès, d'envoyer le port de cette ville, ou, s'il ne le pouvait, de se réfugier à Corfou, ainsi établis, ne sont pas exacts. Bonaparte avait prévu, dans ses lettres à Bruyès, une troisième hypothèse. La retraite à Corfou était subordonnée par lui à deux conditions, dont la première était que l'escadre française n'eût pu abriter la flotte dans le port d'Alexandrie; la seconde, qu'on ne pourrait prendre dans la rade d'Aboukir une position assez forte pour se défendre contre un ennemi supérieur en forces (2).

Bruyès reconnut impossible d'occuper le port, où les vaisseaux de haut bord auraient eu peine à pénétrer et où toute la flotte aurait été bloquée par un seul navire ennemi. De concert avec un ingénieur et des officiers d'artillerie envoyés par Bonaparte, il se réfugia dans la rade d'Aboukir (ou de Bekier, comme il l'appelle), et fut possible de s'y établir d'une manière sûre. « Si je suis assez heureux, dit-il dans une lettre datée du 7 juillet, pour m'installer de manière à ce que les batteries du rivage puissent protéger les deux extrémités de ma ligne, je regarderai ma position comme imprenable, au moins durant l'été et l'automne. » Le 13 juillet, il écrivait encore: « Je fortifie ma position pour le cas où je serais obligé de combattre à l'avenir, j'ai demandé deux mortiers à Alexandrie pour les établir sur le banc de sable; mais je crains bien moins pour cette extrémité de ma ligne que pour l'autre, contre laquelle, sans nul doute, les principaux efforts de l'ennemi seraient dirigés. » La veille même de la bataille, c'est-à-dire le 30 juillet, Bonaparte lui répondait en termes exprès: « Les nouvelles que j'ai reçues des sondages me font penser que vous avez pu vous installer à l'abri dans le port. » Et il ajoutait, il est vrai, quo s'il n'en était pas ainsi, il devrait se retirer à Corfou. Mais nous avons vu, par ce qui précède, que la flotte à Aboukir, et que, si elle y était restée, eût été sur le point de suivre à la lettre les instructions qu'il avait données. Ce nouveau Cortès ne songea nullement à brûler ses vaisseaux, ni même à se séparer d'eux, ce que personne au monde n'a le droit de lui reprocher. (La suite à demain.)

était présent ainsi que M. de Robaux, ancien membre du congrès national, MM. Lebeau, Rogier, Defontaine, Verhaegen, etc. MM. d'Elhougna et Devaux ne sont pas venus.

L'événement principal de la séance est que, sur la proposition de M. l'avocat Roussel, les deux fractions libérales de Liège, le vieux et le jeune libéralisme ont abjuré toute alliance. On s'est donné l'accolade fraternelle.

Le discours d'ouverture a été accueilli par des applaudissements frénétiques.

La réforme électorale a été adoptée pour servir de base au programme.

Cette réforme devra se faire par l'abaissement graduel des cens.

Enfin l'assemblée a adopté avec de légères modifications, proposées en partie par M. de Robaux, le plan de confédération générale du libéralisme en Belgique, soumis par la commission de l'Alliance.

La discussion a été, par moments, très-vive. M. de Robaux, en répondant à M. Verhaegen, doit lui avoir reproché d'être l'un des membres qui ont voté le morcellement du territoire. Les observations de M. de Robaux ont rencontré beaucoup d'opposition.

La mesure d'exclusion prise à l'égard de la presse, a mécontenté beaucoup de membres, mais personne n'a élevé la voix pour réclamer contre cette inexplicable exclusion. On prétend que cette mesure générale a été prise pour éloigner du congrès certain publiciste qui n'a pas l'habitude de ménager son monde, pas même les libéraux. Sa franchise bien connue aurait effrayé le comité de l'Alliance. Il paraît même que ce sont précisément deux anciens journalistes qui se seraient montrés les plus chauds partisans de cette exclusion. On cherchera peut-être à donner beaucoup d'autres raisons à la mesure en question, mais la vérité est que l'élimination de cet écrivain est le véritable but que l'on a voulu atteindre. Cet écrivain se trouve donc mis à l'index comme dérangeant les projets de certains libéraux.

Le moment où les membres du congrès libéral entraient en séance à l'hôtel de ville, le parti démocratique faisait distribuer la pièce qu'on va lire:

### LE MEMENTO DU CONGRÈS LIBÉRAL.

Députés! Avant de procéder à la grande œuvre qui vous rassemble, saviez-vous de déterminer pourquoi vous vous rassemblez, ne serait-il pas bon que chaque de vous s'interrogeât dans le recueillement et le silence?

Si, comme nous, vous le pensez: Souvenez-vous bien qu'après la pompeuse manifestation à laquelle vous prenez part, il faut, coûte que coûte, faire quelque chose de plus que d'être réunis, parler et diner, sous peine de ridicule. Or, le ridicule, ce serait votre sort comme parti.

Vous voulez, dites-vous, combattre l'influence politique du catholicisme. Fort bien.

Stratégiquement, vous doutez que pour le faire efficacement, vous devriez ne plus vous adresser catholiques vous-mêmes, ou renoncer pour vous-mêmes à toute influence; mais alors, à quoi bon un congrès?

Vous objectez, croyez-vous, au prêtre toute action hors de l'église. Soit. Souvenez-vous d'être de la plus désobéissance vous présenter à l'église. Car vous feriez-vous, si le prêtre que vous détestez du forum vous fermait la porte du temple? Vous sentez-vous de taille à quitter ce monde sans être munis du passeport d'usage, qui donne droit à l'aide et à la protection dans l'autre? Et ceux qui dévorent ce certificat de catholicité, ne sont-ils pas juges des conditions requises pour l'obtenir?

Vous empêcherez que le clergé ne domine l'enseignement. A la bonne heure.

Mais n'oubliez pas en ce cas de rejeter de chez les jésuites, ceux de vos enfants que la plupart d'entre vous leur ont confiés. On vous a été foi au libéralisme, ou vous ne l'avez pas; si vous l'avez, pourquoi vous servez-vous des catholiques? Si vous ne l'avez pas, pourquoi les critiquer-vous?

C'est parce que vous êtes catholiques quoique libéraux, que l'on doit, dites-vous, avoir en vous pleine confiance. — Oui, comme il faudrait avoir pleine confiance dans ceux qui, quoique catholiques, se prétendent libéraux.

Souvenez-vous toujours, députés du libéralisme, qu'il ne s'agit pas de l'unité simple dispute de mots. Peu importe le nom que vous portez; prononcez-nous seulement que vous promettez à tout le monde, et non pas à vous seuls, les moyens de l'améliorer.

A part toute question de parti, de secte, de caste, de cupidité et de vanité, on vous demande et on a droit d'attendre de vous:

- 1<sup>o</sup> Un plan de réforme sociale;
- 2<sup>o</sup> Des mesures d'exécution, soit par des modifications dans la loi électorale soit de toute autre manière;

patiente ardeur. L'escadre arriva le 28 dans le golfe de Corone; on y vérifia que les Français avaient été vus, quatre semaines auparavant, naviguant au sud-est de Candie. Nelson aussitôt prit le parti de retourner en Egypte. On fit force voiles pour aller plus vite, et le 1<sup>er</sup> août, les vaisseaux anglais arrivèrent en vue d'Alexandrie. A quatre heures de l'après-midi, le même jour, le capitaine Hood signala la flotte française, embossée dans la baie d'Aboukir.

Les motifs qui l'avaient retenu sur cette côte, après le débarquement des troupes françaises, ne sont pas encore complètement éclaircis. Bonaparte, qui n'accepta jamais volontiers la responsabilité d'une défaite, fit expressément, dans ses dépêches officielles au directoire, que le 1<sup>er</sup> juillet, avant de quitter Alexandrie, il avait écrit à l'amiral Bruyès, d'envoyer le port de cette ville, ou, s'il ne le pouvait, de se réfugier à Corfou, ainsi établis, ne sont pas exacts. Bonaparte avait prévu, dans ses lettres à Bruyès, une troisième hypothèse. La retraite à Corfou était subordonnée par lui à deux conditions, dont la première était que l'escadre française n'eût pu abriter la flotte dans le port d'Alexandrie; la seconde, qu'on ne pourrait prendre dans la rade d'Aboukir une position assez forte pour se défendre contre un ennemi supérieur en forces (2).

Bruyès reconnut impossible d'occuper le port, où les vaisseaux de haut bord auraient eu peine à pénétrer et où toute la flotte aurait été bloquée par un seul navire ennemi. De concert avec un ingénieur et des officiers d'artillerie envoyés par Bonaparte, il se réfugia dans la rade d'Aboukir (ou de Bekier, comme il l'appelle), et fut possible de s'y établir d'une manière sûre. « Si je suis assez heureux, dit-il dans une lettre datée du 7 juillet, pour m'installer de manière à ce que les batteries du rivage puissent protéger les deux extrémités de ma ligne, je regarderai ma position comme imprenable, au moins durant l'été et l'automne. » Le 13 juillet, il écrivait encore: « Je fortifie ma position pour le cas où je serais obligé de combattre à l'avenir, j'ai demandé deux mortiers à Alexandrie pour les établir sur le banc de sable; mais je crains bien moins pour cette extrémité de ma ligne que pour l'autre, contre laquelle, sans nul doute, les principaux efforts de l'ennemi seraient dirigés. » La veille même de la bataille, c'est-à-dire le 30 juillet, Bonaparte lui répondait en termes exprès: « Les nouvelles que j'ai reçues des sondages me font penser que vous avez pu vous installer à l'abri dans le port. » Et il ajoutait, il est vrai, quo s'il n'en était pas ainsi, il devrait se retirer à Corfou. Mais nous avons vu, par ce qui précède, que la flotte à Aboukir, et que, si elle y était restée, eût été sur le point de suivre à la lettre les instructions qu'il avait données. Ce nouveau Cortès ne songea nullement à brûler ses vaisseaux, ni même à se séparer d'eux, ce que personne au monde n'a le droit de lui reprocher. (La suite à demain.)

Le moment où les membres du congrès libéral entraient en séance à l'hôtel de ville, le parti démocratique faisait distribuer la pièce qu'on va lire:

Députés! Avant de procéder à la grande œuvre qui vous rassemble, saviez-vous de déterminer pourquoi vous vous rassemblez, ne serait-il pas bon que chaque de vous s'interrogeât dans le recueillement et le silence?

Si, comme nous, vous le pensez: Souvenez-vous bien qu'après la pompeuse manifestation à laquelle vous prenez part, il faut, coûte que coûte, faire quelque chose de plus que d'être réunis, parler et diner, sous peine de ridicule. Or, le ridicule, ce serait votre sort comme parti.

Vous voulez, dites-vous, combattre l'influence politique du catholicisme. Fort bien.

(1) Voici leurs noms: *Colbach, Minotaur, Défense, Belle-Magasin, Zéphyr, Siffleur, Theophrast, Audacious.*

(2) Voir la lettre du 3 juillet 1798.

Les idées d'application relativement au soulagement des classes souffrantes.

Ces idées doivent servir pour tout d'assurer à ces classes l'existence par le travail de maintenir le prix de la journée de travail en harmonie avec le prix des denrées de première nécessité; de créer du loisir pour l'ouvrier qui, dans l'intérêt de l'ordre public, doit pouvoir se moraliser, s'instruire, avoir, en un mot, quelque part au bien-être général, intellectuel aussi bien que matériel, à la production duquel il prend une part active et si large.

Si vous ne le pouvez pas, retournez dans vos foyers le plus promptement possible. Laissez la place libre à qui, tôt ou tard, l'occupera mieux que vous.

Ne permettez pas qu'on puisse vous accuser d'incapacité présomptueuse ou d'indifférence volontaire. Chargez le temps seul de la responsabilité des maux qui nous affligent. Aussitôt que le besoin en sera réel, des réformateurs sans peur et sans reproche viendront en aide au temps, et la question sera bien vite résolue à la satisfaction de tous.

Bruxelles, 14 juin 1846.

Quelques prolétaires.

M. le comte d'Aersshot, grand-maréchal du palais, est décédé hier, dimanche, 14 juin, à deux heures et demie du matin.

**Nouvelles de France.**

Paris, le 14 juin.

La chambre des députés a retranché de son ordre du jour tous les projets de loi qui auraient pu soulever une discussion importante. Elle a conservé seulement ceux qui pourront être votés en une seule séance.

La chambre des députés terminera probablement ses travaux samedi prochain, par une séance consacrée aux pétitions. Mais on aura beaucoup de peine à réunir, pour les dernières séances, le nombre de députés nécessaire pour valider les votes.

La chambre des pairs va se mettre dès cette semaine à voter avec courage tout ce qui a été voté par l'autre chambre, de manière à ce que tous les travaux parlementaires soient terminés le 26 ou le 27 juin. On croit que l'ordonnance de dissolution paraîtra au *Moniteur* le dimanche 28 juin.

La rue Hauteville et la rue Lafayette étaient ce matin dès 5 heures 1/2 le rendez-vous d'une multitude énorme de voitures qui se rendaient à l'embarcadere du chemin de fer du Nord, pour l'ouverture de cette ligne. Le nombre des invités qui se sont présentés pour le premier convoi était considérable. Mais il avait été établi un ordre parfait en sorte qu'on n'a admis pour le premier convoi que ceux qui avaient été spécialement désignés.

On dit que plus de 6,000 demandes d'invitation ont dû être écartées par la compagnie.

Mgr. l'archevêque de Paris vient de publier un mandement à l'occasion de la mort du Souverain Pontife. Un service solennel aura lieu le 23 juin à Notre-Dame et les 25, 26 ou 27 juin dans toutes les paroisses du diocèse.

L'infant don Henri n'a pas encore quitté Bayonne pour se rendre en Belgique. Le gouvernement espagnol refuse des passeports à un individu que le prince avait désiré faire venir auprès de lui comme secrétaire, et il a ordonné à l'officier qui lui servait d'aide-de-camp de rejoindre son corps.

En ce moment, la maison de l'infant se réduit à un cuisinier et à un valet de chambre.

On lit dans le *Comptoir* : « Le prince de Joinville a été mis en liberté hier au soir. »

Le commandant du fort de Ham et les deux guichetiers viennent d'être renvoyés des poursuites dirigées contre eux à la suite de l'évasion du prince Louis-Napoleon. Le docteur Cornu reste seul au procès : il a choisi pour défenseur M. Nogent-Saint-Laurent. Les débats s'ouvriront devant la cour d'assises d'Amiens.

**Nouvelles et faits divers.**

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER BELGE-FRANÇAIS.

Le convoi d'honneur conduisant les autorités de Bruxelles à Lille, est parti dimanche de la nouvelle station du Nord à 10 heures et demie et est arrivé dans la station de Lille à trois heures et demie. Le canon en a salué l'arrivée. Une immense foule occupait la station et tous les abords. Cinq bandes à fond rouge, décorées et pavisées aux couleurs nationales de France, avaient été réservées pour la réception des autorités.

Le convoi d'honneur avec les invités de Paris, d'Amiens et d'Arras est arrivé à Lille à quatre heures et demie. Ce convoi, parti d'Amiens à huit heures et demie du matin, s'était arrêté quelques instants à Arras où il y a eu un banquet.

Le train français, LL. AA. RR. le duc de Nemours et le duc de Montpensier, sont arrivés à Amiens par un convoi spécial samedi au soir. Les princes ont été reçus de leur présence au bal des plus brillants offert par la ville d'Amiens.

L'apparition du convoi français a été encore signalée par le canon de la place, le son des cloches et les fanfares. Aussitôt, M. le préfet du département du Nord, les autorités municipales, le général commandant la Place, M. De Bayay, ministre des travaux publics de Belgique et M. l'ambassadeur du roi des Français, suivis de beaucoup d'autres personnages, se sont portés au-devant du convoi pour saluer les princes et leur suite.

M. le ministre des travaux publics de Belgique a complimenté d'abord M. le duc de Nemours, qui a répondu avec beaucoup d'affabilité.

Puis Mgr. l'archevêque d'Amiens a adressé une courte allocution aux princes, à laquelle le duc de Nemours a également répondu.

Après avoir pris place dans le pavillon royal, y ont reçu successivement les différentes autorités belges et françaises. Mgr. l'archevêque de Cambrai a prononcé un discours qui a précédé la bénédiction du railway belge-français. Le prélat, qui était placé à une distance assez grande des auditeurs, a été écouté au milieu d'un silence vraiment religieux.

La cérémonie inaugurale étant terminée, les princes ont passé devant le front des troupes de la garnison qui étaient rangées en bataille pour la revue. Puis le convoi est entré en ville au milieu d'une foule toujours croissante.

A sept heures s'est ouvert le grand banquet offert aux princes et aux autorités des deux pays; il y avait pas moins de 1,700 convives.

La salle du banquet, établie en plein air, était fermée par une immense tente, tout près de la station. L'éclairage en était éblouissant et l'aspect vraiment féerique. Impossible d'imaginer plus de luxe, de richesse et de somptuosité. Les commissaires de la fête se sont acquittés de leurs fonctions avec la plus aimable courtoisie et ont eu toutes les prévenances imaginables envers les convives étrangers.

Plusieurs toasts ont été portés au banquet; le premier, par M. le baron de Rothschild :

« Au roi ! A la reine ! Aux princes ! »

Le duc de Nemours a répondu à ce premier toast par une improvisation en français :

« Je tiens à encore porté un toast à S. M. le roi des Belges :

M. le duc de Nemours a porté un toast à son souverain.

Ces toasts ont été suivis de 9 autres, après avoir entendu la cantate

héroïque de M. Berlioz, chantée par M. Massol, de l'Académie royale de musique.

Cette cantate a été exécutée d'une manière irréprochable. Les chœurs se composaient de plus de deux cents voix. Des applaudissements ont éclaté de toutes parts et les critiques ont témoigné à diverses reprises leur vive satisfaction.

C'est sur une vaste estrade construite au centre des allées de l'Esplanade que ce brillant morceau de musique a été exécuté.

A neuf heures, les salons de l'Hôtel-de-Ville se sont ouverts pour le bal. Plus de 4,000 personnes y assistaient. Le duc de Montpensier a dansé avec plusieurs dames de Lille.

Pendant toute la soirée, la ville de Lille a été brillamment illuminée.

Enfin, le signal du départ a été donné à 1 heure et demie du matin. Un premier convoi est parti à 2 heures un quart pour Bruxelles où il est arrivé à 3 heures. Un autre convoi est parti immédiatement après pour Paris, emmenant plusieurs invités belges, qui ont profité de cette occasion pour visiter la capitale de la France.

Le gouvernement du Paragay vient d'accorder, par un décret officiel, aux étrangers de tous les pays le libre séjour dans tous les ports ouverts au commerce extérieur, et la liberté complète des transactions et des cultes. Ce décret témoigne des meilleures et des plus sages intentions. Le Paragay a compris qu'un peuple nouveau, pour marcher rapidement dans la carrière de la civilisation et se trouver en peu de temps à la hauteur de ses contemporains, doit appeler à soi ceux qui savent plus, afin de profiter de leur expérience. D'un autre côté, il a senti qu'il était essentiel, afin d'éviter pour l'avenir des contestations, qui souvent tournent au détriment du plus faible, de déterminer d'une manière franche et positive les avantages dont jouiront les étrangers, et ceux qu'ils ne pourront partager avec les nationaux.

Le décret établit une seule restriction : celle qui limite la résidence de l'étranger à certains ports de la république, desquels il ne pourra s'écarter sans permis spécial. Mais aussi cet article est le seul qui porte un caractère de provisoire, et qui se base sur des circonstances accidentelles; et il est hors de doute que la restriction cessera en même temps que les circonstances qui l'ont motivée. Actuellement même, elle se réduit à la nécessité d'un permis spécial.

On écrit de Londres, le 12 : Ibrahim-Pacha s'est rendu hier aux courses d'Ascot, accompagné de Soliman-Pacha, du comte de Fersy, de M. Nubert, du colonel Beaufort, de Mustapha-Bey et du wajor Dickson.

Son Altesse et sa suite étaient dans les voitures de la cour et ont passé par Eton et Windsor dont le prince a admiré les superbes forêts.

A ces courses a été décerné le prix fondé par l'empereur de Russie en commémoration de sa présence aux courses d'Ascot, en 1814. Le prix consistait en un magnifique candélabre en argent à treize branches, et surmonté d'un superbe groupe, représentant Saint-Georges terrassant le dragon. Sur la base se trouve cette inscription :

*Ludorum Ascotiensium memor quibus interfuisset  
Regina Victoria  
Hospes mensium MDCCCXLIV  
Solenne certaminis equestris premium instituit.  
Nicolaus  
Totius Russia Imperator.*

Alarm, appartenant à M. Greville, a gagné le prix.

On écrit de Portsmouth, le 11 : Le grand-duc Constantin a continué des visites aux divers établissements maritimes de Portsmouth. Aujourd'hui son Altesse a dîné chez l'amiral Ogles; demain un grand dîner et un bal seront offerts au prince et à sa suite, à l'amirauté.

Lundi le grand-duc et les officiers qui l'accompagnent, ainsi que les officiers de la marine, ont visité les chantiers de la marine.

L'honneur du fils de l'empereur Nicolas. La suite du prince se compose du vice-amiral Lütke, colonel Ludkowsky, baron Fredericks, baron Kruidner, conseiller-professeur, Grunne, docteur Haurotwitch, capitaine Moffat et le capitaine Grasenap, aide-de-camp de l'empereur.

On dit que l'escadre russe restera à Portsmouth jusqu'au 20 courant.

Le *Globe* de Londres donne de curieux renseignements sur un forgeron américain, nommé Elihu Burrit :

« Comme cet infatigable philanthrope, dit-il, visitera sans doute prochainement la Grande-Bretagne, quelques détails sur sa vie seront vraisemblablement agréables à nos lecteurs. Elihu Burrit est né dans le Connecticut, en 1811, de parents honnêtes. Il eut l'avantage de pouvoir assister à l'école du dimanche jusqu'à l'âge de seize ans. A cette époque son père mourut, et il entra comme apprenti dans une boutique de forgeron. La Bible est le premier livre qu'il ait étudié sérieusement. Très jeune encore, il connaissait parfaitement tous les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. A l'âge de 11 ans, il liait avec les auteurs classiques anglais, tant poètes que prosateurs, et passait ses heures de loisirs dans la conversation de Milton, de Young, de Thomson, de Couper, d'Addison, etc. Dans l'année de l'année où il atteignit sa majorité, il commença, sous la direction d'un beau frère, qui était un homme fort instruit, l'étude des mathématiques. De là il passa à l'étude du latin et ensuite à celle du français, du grec et de l'allemand. Une fois maître de l'hébreu, du grec, du latin et de toutes les langues vivantes de l'Europe, il parvint, à l'aide d'un travail opiniâtre, à apprendre les langues les plus difficiles et les moins répandues; non seulement on l'entendait parler le gallois, le celtique, le saxon, le gothique, l'islandais, le russe, l'esclavon, l'arménien, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, l'éthiopien, le sanscrit et le tamond. Dans un *meeting* public en 1833, le gouverneur Everett disait que M. Burrit avait appris, sans aucune espèce de maître, cinquante langues. M. Burrit ne paraît nullement disposé à abandonner ses travaux. Il consacre ordinairement huit heures au travail, huit heures à l'étude et huit heures au repos et à ses repas. C'est avec cette conduite régulière qu'il jouit de l'avantage, vainement désiré par la plupart des gens de lettres, d'avoir un esprit sain dans un corps sain. Il ne se borne pas à augmenter sans cesse pour lui seul ses richesses littéraires, il les communique avec libéralité. Il a écrit un grand nombre d'articles remarquables pour les journaux scientifiques; il a fait plusieurs cours qui ont offert beaucoup d'intérêt et ont été suivis avec plaisir par un public nombreux et intelligent à New-York, à Philadelphie et dans d'autres villes. M. Burrit n'est pas arrivé à la moitié de sa carrière, et nous espérons qu'il pourra, pendant plusieurs années encore, augmenter ses acquisitions intellectuelles. La nouvelle Angleterre peut s'enorgueillir de lui avoir donné naissance. Parmi ses œuvres de philanthropie, Elihu Burrit publie presque chaque semaine ses *Feuilles d'Olivier* à 1,000 ou 1,200 exemplaires. Un fait inouï dans les annales de la presse périodique, et qui prouve son talent comme écrivain, c'est que les articles d'Elihu Burrit sont régulièrement reproduits par 300 journaux environ dans les divers états de l'Union. »

L'*Espanol* donne comme positive la nouvelle de la mort du célèbre torero Montés, par suite d'une terrible blessure qu'il aurait reçue le 2 de ce mois dans la course de taureau à Xérés de la Fronte. Mais nous avons vu des lettres de cette dernière ville, qui assurent que Montés n'est pas mort, et que le taureau n'a fait que lui déchirer son vêtement.

Le journal *El Jerezano* du 4 juin, donne des détails sur l'accident arrivé au célèbre torero Montés dans la course du 1er juin. Le 7e taureau qui avait paru dans l'arène, après avoir éventré quatre chevaux, fut attaqué par Montés et lui donna un coup de corne dans l'aine, la douleur qu'en ressentit Montés lui fit croire sans doute qu'il était perdu, et il s'écria: Juan Martés, le taureau m'a tué ! heureusement il n'en fut rien, et Montés est déjà rétabli complètement.

Un des grands magasins de nouveautés de Paris est présentement en train de faire l'essai d'un télégraphe électrique dont tous les fils conducteurs rayonnent du bureau où se fait la recette, dans toutes les parties du vaste établissement. Ce télégraphe aura pour objet : 1° d'empêcher le dérangement de commis de leurs comptoirs, qui, dans l'état actuel des choses, quittent ces comptoirs pour faire la pratique jusqu'à la caisse, quand ils ont un article à vendre; afin d'en signaler le prix au receveur; 2° et surtout d'arrêter les vols en passage. Un nombre considérable de grandes usines ont déjà trouvé moyen de faire une application très-avantageuse de cette merveilleuse découverte.

Un type d'usurier français. — L'usure, cette plaie des sociétés civilisées, est bien le délit le plus difficile à découvrir et à réprimer; l'usurier se cache sous toutes les formes, s'affuble de tous les manteaux, voire même de celui de la philanthropie.

Qui pourrait se douter, en effet, que le sieur Jullian de Paris, qui se voit avec son épouse sur les bancs de la 7e chambre, pratiquant l'usure avec un cynisme sans égal ? Il exerçait en apparence le métier de ferblantier-lampiste et jonnait dans son quartier de l'estime générale.

Il a fallu, pour dévoiler cette mystérieuse existence, que la justice ait appelé à faire une descente dans leur domicile; elle constata d'abord que l'arrière boutique, les corridors, les chambres et surtout la cave étaient encombrés d'une foule de marchandises étrangères au commerce des époux Jullian; c'étaient des montres, des ornements d'église, des tapis, des articles de quincaillerie, de coutellerie, de bijouterie, d'horlogerie, de parfumerie, des instruments de musique, des crucifix, des longues vues, etc. le tout pêle-mêle, entassé dans les profondeurs d'une cave.

On sut bientôt que tous les jours, et particulièrement pendant la nuit, les époux Jullian recevaient des individus à mine suspecte, qui entraient avec des paquets. On soupçonna alors que la plupart de ces marchandises devaient provenir de vols et d'escroquerie; aussi la prévention de recel et de courtage clandestin vient-elle s'ajouter au délit d'usure.

Plus de trente témoins ont déposé des faits relatifs à ce dernier délit. Voici une déposition qui elle seule résume les autres, et qui peut servir de leçon aux fils de famille tentés d'imiter M. Bouby :

« J'arrivais à Paris, dit-il, avec peu d'argent, du moins relativement à mes goûts et à mes besoins. Le hasard voulut que j'entendisse parler de M. Jullian qui escomptait, disait-on, les successions.

« J'ai besoin de mille écus pour mes études. — C'est bien, quel me répondit-il, faites-moi un billet. — Je m'empressai de me rendre à ce désir. M. Jullian me glissa dans un immense portefeuille et me dit : Maintenant, jeune homme, revenez dans deux ou trois jours. — Le second jour, je me présente. Allons, me dit-il, vous avez soif d'argent; eh bien ! je vais vous satisfaire. J'ouvre sa caisse et me compte 30 francs, en me disant de revenir. Après des courses, j'obtiens, en comptant les premiers 30 francs, la somme ronde de 70 fr.

Mais si je n'eus que cela d'espèces sonnantes, j'obtiens trois pendules très lourdes, mais en zinc, qui, à 300 fr. chacune, me furent comptées pour 900 fr. J'obtiens, en outre, quarante câbles en bois blanc avec des pommes de plomb brillamment froissées, qui me furent comptées pour 100 francs.

Je passe rapidement sur une foule d'autres objets, pour arriver de suite à un joyau qu'on me dit incalculable; c'était une bague qui avait eu l'insigne honneur d'avoir été passée à l'un des doigts d'Abd-el-Kader. J'eus l'idée de faire priser cette bague; un joaillier l'estima 40 centimes; elle m'avait été comptée pour 300 fr.

D'autres récits de ce genre ont, à plusieurs reprises, égayé l'auditoire.

**Théâtre-Royal-Français.**

Jeudi 18 juin, représentation n° 7.

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE :

**GENEVÈVE OU LA JALOUSIE PATERNELLE,**

comédie-vaudeville en un acte, par M. Scribe.

M. E. JOLLY, deuxième amoureux remplira le rôle de *Adrien*.

**L'Ambassadrice,**

opéra-comique en 3 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

Mlle EMMA CHEVALIER, première dugazon, remplira le rôle de *Charlotte*.

En attendant l'arrivée d'une seconde basse M. Bernard remplira le rôle de *Fortunatus*.

On commencera à SEPT heures.

**ANNONCES.**

Le 13 Juin 1846, est décédée à Amsterdam Madame la Baronne DE BRIENEN DE GROOTELINDT, née Comtesse de BROUCHOVEN DE BAGAUX, dame du palais honoraire de S. M. la Reine des Pays-Bas.

**Cours des Fonds Publics.**

Bourse d'Amsterdam du 15 Juin.

	COURS 13 juin.	OUVERT.	FERMÉ.
Dette active. . . . .	60 1/2	60 1/2	
Dito dito. . . . .	72 1/2	72 1/2	
Dito en liquidation. . . . .	72 1/2	72 1/2	
Dito dito. . . . .	93 1/2	93 1/2	
Dito des Indes. . . . .	93	93	
Syndicat. . . . .	—	—	
Dito. . . . .	4	—	
Société de Commerce. . . . .	4	86 1/2	170 1/2
Act. du lac de Harlem. . . . .	4	—	—
Chemin de fer du Rhin. . . . .	5	110 1/2	—
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	105 1/2	—
Dito dito 1828 & 1829	—	104 1/2	—
Inscript. au Grand Livre. . . . .	6	66	—
Certificats au dit. . . . .	6	69	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	96 1/2	—
Emprunt de 1840. . . . .	4	89	—
Id. chez Stieglitz et Comp. . . . .	4	88 1/2	—
Assurance. . . . .	—	—	—
Dette différée à Paris. . . . .	—	5 1/2	—
Defered. . . . .	—	—	—
Espagne. . . . .	—	—	—
Ardoins. . . . .	5	19 1/2	—
Dito. . . . .	3	—	—
Coupons Ardoins. . . . .	—	17 1/2	—
Obligations Gill. & Comp. . . . .	5	—	—
Dito métalliques. . . . .	5	108 1/2	—
Dito dito. . . . .	2	—	—
France. . . . .	—	—	—
Incriptions au Grand-Livre. . . . .	3	—	—
Pologne. . . . .	—	—	—
Actions 1836. . . . .	—	—	—
Brésil. . . . .	—	—	—
Emprunt à Londres 1831. . . . .	—	—	—
Id. id. 1843. . . . .	—	84 1/2	—
Portugal. . . . .	—	—	—
Obligations à Madrid. . . . .	3	47	47

Bourse d'Amsterdam du 15 Juin.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 1/2 A. — Dette différée ancienne, 5 % — Passive, 5 % — Lots de Hesse 62 1/2 — Cours après Bourse (2 1/2 heures) Ardoins sans variation.

Bourse de Londres du 13 Juin.

3 % Cons. 95 1/2 — 2 1/2 % Holl. 59 1/2 — 4 % id. 91 1/2 — Esp. 5 % 24 1/2 — 3 % 36 1/2 — Portag. 4 % 45 1/2 Russes 109 1/2

Bourse de Vienne du 9 Juin.

Métalliques, 5 % 112 1/2 — Lots de fl. 500, 154 1/2 — Lots de 200 fl. 122 1/2 — Actions de la Banque 1587.

LA HAYE, chez Léopold Lambert.